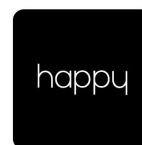


# Groupe Monceau Fleurs



## **MONCEAU FLEURS EMET UN EMPRUNT OBLIGATAIRE 8% PAR AN A TAUX FIXE - DUREE 5 ANS EMPRUNT OUVERT A TOUS ET Transfert des actions MONCEAU FLEURS sur le compartiment Offre Publique d'Alternext**

La durée d'investissement conseillée est de 5 ans. L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risque relatifs à GROUPE MONCEAU FLEURS et notamment le risque de crédit lié à la société et le risque d'absence de liquidité liée à l'obligation décrits dans le prospectus. Prospectus visé par l'AMF disponible sur simple demande et sans frais auprès de GROUPE MONCEAU FLEURS ainsi que sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de GROUPE MONCEAU FLEURS ([www.invest-groupe-monceau-fleurs.com](http://www.invest-groupe-monceau-fleurs.com)).

**Paris, 26 mai 2010 :** Groupe Monceau Fleurs (FR0010554113 – ALMFL) annonce aujourd'hui l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de **12 M€** d'une durée de **5 ans rémunéré à hauteur de 8% par an à taux fixe**, ouvert aux particuliers et aux investisseurs institutionnels du 26 mai 2010 au 25 juin 2010.

Le Groupe Monceau Fleurs réalise cette opération obligataire afin de financer la croissance de ses trois enseignes du Groupe, Monceau Fleurs, Happy et Rapid'Flore.

Déjà leader mondial de la distribution de fleurs coupées avec 456 magasins dans 9 pays, 10 millions de clients et 300 millions de produits vendus chaque année, Groupe Monceau Fleurs envisage d'accélérer sa présence tant en France qu'à l'étranger par croissance organique et externe.

La valeur nominale des Obligations est de **500 euros et offre un taux de rendement actuariel de 8% par an à taux fixe – durée 5 ans** à compter du jour de règlement livraison prévu le 30 juin 2010.

La souscription des obligations, de 500 euros de valeur nominale, est possible auprès de toutes les agences bancaires du 26 mai 2010 au 25 juin 2010. En cas de clôture anticipée de l'offre, un préavis de 2 jours de bourse sera respecté. Par ailleurs, Groupe Monceau Fleurs pourra à partir de la date de paiement du deuxième coupon, soit le 30 juin 2012, à son seul gré et à toute date de paiement d'intérêts, procéder au remboursement anticipé intégral au pair des Obligations restant en circulation. Les porteurs percevront normalement le coupon couru à cette date. Les Obligations ainsi remboursées seront annulées.

Laurent Amar, Président directeur Général, « *En 5 ans notre Groupe est passé de 98 à plus 450 magasins. Depuis notre arrivée sur Alternext en novembre 2007, le Groupe est entré dans une nouvelle ère avec notamment l'acquisition du réseau Rapid'Flore qui nous a permis de devenir leader mondial de la distribution retail de fleurs coupées. Nous ne voulons pas nous arrêter là, notre marché est florissant, nos concepts exportables comme l'atteste la réussite de nos enseignes à l'étranger et nos perspectives particulièrement attrayantes. Notre secteur d'activité est insensible aux modes comme aux évolutions technologiques et la crise n'a pas freiné notre ambition. Nos opportunités pour faire croître notre Groupe sont nombreuses et nous souhaitons les saisir en y associant les investisseurs particuliers et faire ainsi une offre au public pour franchir une nouvelle étape de notre développement* ».

## **Transfert des titres Monceau Fleurs sur le compartiment E1, accessible aux particuliers**

---

Concomitamment à cet emprunt obligataire, Groupe Monceau Fleurs annonce avoir reçu un visa AMF n°10 – 143 en date du 25 mai 2010, portant sur le transfert des actions constituant son capital, du groupe de cotation EA (placement privé) au groupe de cotation E1 (sociétés ayant fait une offre au public) du marché Alternext.

Ce transfert de groupe de cotation rend les actions dorénavant accessibles à tous les investisseurs et s'inscrit dans la volonté de l'entreprise d'offrir à ses actionnaires actuels et futurs une meilleure animation du titre ainsi qu'une plus grande liquidité.

Les titres seront transférés sur le compartiment E1 le 28 mai 2010.

EuroLand Finance est le conseil du GROUPE MONCEAU FLEURS pour l'opération d'emprunt obligataire et de transfert de compartiment sur Alternext.

## **Principales caractéristiques techniques de l'emprunt obligataire du Groupe Monceau Fleurs**

---

Nombre d'Obligations à émettre	24 000
Valeur nominale des Obligations	500 euros
Prix d'émission des Obligations	500 euros
Montant brut maximal de l'émission	Le montant envisagé de l'opération est compris entre 0 et 12 millions d'euros. Cependant, il convient de noter que la présente opération n'est soumise à aucun montant minimal pour le succès de l'opération. Si le montant final de l'opération était inférieur à celui de la fourchette présentée, l'opération ne serait nullement remise en cause.
Date de jouissance et règlement des Obligations	Le 30 juin 2010, jour de règlement livraison
Durée de l'emprunt	5 ans à compter de la date de règlement des Obligations
Intérêt annuel	Le taux de rendement actuariel de cette émission est égal à 8 %. Il ressort avec un écart de taux de 6,28% par rapport aux taux des emprunts d'Etat français (OAT) de durée équivalente (1,72 %) et de 5,93% par rapport au mid-swap de taux d'intérêt à 5 ans qui ressort au 25 mai 2010 à 2,07% (source bloomberg).  L'importance faciale du taux de rendement actuariel de cette émission doit être considérée concomitamment aux caractéristiques propres à l'Emetteur et aux risques qu'il présente tels qu'exposés aux chapitres 4 de la première partie du Prospectus incorporé par référence et visé sous le numéro 10-143 par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 25 mai 2010 et 2 de la seconde partie du présent prospectus.
Amortissement normal	Les Obligations seront amorties en totalité le 30 juin 2015 par remboursement au prix de 500 euros par Obligation, soit 100% du prix d'émission des Obligations.

Amortissement anticipé	GROUPE MONCEAU FLEURS pourra à partir de la date de paiement du deuxième coupon, soit le 30 juin 2012, sous réserve du préavis mentionné au paragraphe ci-dessous, à son seul gré, à toute date de paiement d'intérêts, procéder au remboursement anticipé au pair des Obligations restant en circulation. Les porteurs percevront normalement le coupon couru à cette date. Les Obligations ainsi remboursées seront annulées.
Taux de rendement actuariel brut	8% à la date de règlement des Obligations.
Période de souscription	Les Obligations feront l'objet d'une émission entre le 26 mai et le 25 juin 2010
Intention des principaux actionnaires	L'actionnaire de référence du Groupe, indique qu'il n'a pas l'intention de participer à cette opération
Cotation des Obligations	Prévue le 1er juillet 2010 sous le Code ISIN FR0010888685 sur Alternext de NYSE-Euronext
Garantie de placement	Le placement ne fera pas l'objet d'une garantie de placement et aucun engagement n'a été donné permettant de garantir que la somme de 12 M€ sera intégralement souscrite et les 12 M€ levés par GROUPE MONCEAU FLEURS.
Notation	Le présent emprunt n'a pas fait l'objet d'une demande de notation

### Principaux facteurs de risque

- En complément des facteurs de risque décrits au chapitre 4 « Facteurs de risque » de la première partie du Prospectus incorporé par référence et visé sous le numéro 10-143 par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 25 mai 2010, l'investisseur est invité à tenir compte des facteurs de risque décrits dans le chapitre 2 du prospectus lié à l'emprunt obligataire visé sous le numéro 10-144 par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 25 mai 2010.
- L'importance faciale du taux de rendement actuariel de cette émission doit être considérée concomitamment aux caractéristiques propres à l'Emetteur et aux risques qu'il présente tels que :
  - Risque sur la structure financière de la Société. Au 30 septembre 2009, la Société présente un effet de levier net de 70,77%. L'émission obligataire faisant l'objet de la présente note d'opération viendra s'ajouter au niveau d'endettement actuel de la Société déjà impacté lors de l'inscription sur Alternext, en décembre 2007, d'une obligation convertible pour un montant de 16,05 M€. Si le cours de l'action rendait impossible la conversion de ces obligations, le Groupe aurait à rembourser 17,92 M€. Les intérêts annuels à verser aux porteurs d'obligations ordinaires objet du présent prospectus pourraient représenter jusqu'à près de 1M€. Le Groupe a réalisé plusieurs acquisitions importantes, un risque existe sur la valorisation des actifs liés à ces acquisitions qui représentent des écarts d'acquisition de 30 M€ et des marques pour 14 M€ au 30 septembre 2009. Un endettement trop important pourrait affecter défavorablement la capacité d'emprunt de la Société, ainsi que les perspectives de croissance de celle-ci.
  - Risque sur la qualité de crédit de l'Emetteur. L'absence de notation de crédit de l'Emetteur présente une absence d'évaluation de sa capacité à faire face à ses obligations de paiement.
- Risque sur l'absence de liquidité : Il convient de noter que les obligations émises ne disposent pas de contrat de liquidité. Ainsi, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs titres avant l'échéance ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé.
- Le montant envisagé de l'opération est compris entre 0 et 12 millions d'euros. Cependant, il convient de noter que la présente opération n'est soumise à aucun montant minimal pour le succès de l'opération. Si le montant final de l'opération était inférieur à celui de la fourchette présentée, l'opération ne serait nullement remise en cause. Cette fourchette implique :
  - une incertitude sur le montant finalement levé par l'Emetteur, ce montant pouvant être insuffisant pour financer ses objectifs de développement détaillés à la page 22 du présent prospectus et pourrait induire la mise en place de solutions alternatives de financement ;
  - un niveau de liquidité des obligations difficile à évaluer au moment de la souscription.

A noter que la situation financière à court terme et la viabilité de la société ne dépend pas de la bonne fin de l'opération dans sa totalité.
- GROUPE MONCEAU FLEURS pourra à partir de la date de paiement du deuxième coupon (soit

le 30 juin 2012), à son seul gré, à toute date de paiement d'intérêts, procéder au remboursement anticipé intégral au pair des Obligations restant en circulation. Les porteurs percevront normalement le coupon couru à cette date. La mise en œuvre d'un remboursement anticipé pourra réduire significativement le rendement attendu par les investisseurs, qui ne sont pas assurés de pouvoir réinvestir les fonds ainsi remboursés à un taux équivalent à celui servi par les présentes obligations.

### **Calendrier indicatif de l'emprunt obligataire et du transfert des actions Monceau Fleurs**

---

25 mai 2010	Visa AMF n°10-144 sur le Prospectus
<b>26 mai 2010</b>	<b>Ouverture de la période de souscription</b>
27 mai 2010	Diffusion d'un avis financier dans un quotidien économique présentant les modalités de l'emprunt obligataire
27 mai 2010	Possibilité de clôture par anticipation de la période de souscription
28 mai 2010	Transfert des actions Monceau Fleurs sur le compartiment E1 d'Alternext Nyse Euronext
<b>25 juin 2010</b>	<b>Clôture de la période de souscription</b>
29 juin 2010	Diffusion du communiqué de presse annonçant la taille définitive de l'emprunt obligataire
30 juin 2010	Règlement-livraison des Obligations
1er juillet 2010	Inscription des obligations sur Alternext de NYSE-Euronext Paris

### **Mise à disposition du Prospectus**

---

Prospectus visé par l'AMF disponible sur simple demande sans frais auprès de GROUPE MONCEAU FLEURS ainsi que sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de GROUPE MONCEAU FLEURS ([www.invest-groupemonceaufleurs.com](http://www.invest-groupemonceaufleurs.com)).

Le Groupe Monceau Fleurs met à la disposition des souscripteurs, l'ensemble des informations relative à cette Emission sur un site Internet dédié [www.invest-groupemonceaufleurs.com](http://www.invest-groupemonceaufleurs.com) ainsi qu'une plateforme téléphonique permettant d'être contacté pour apprécier les avantages et inconvénients liés à la souscription.

Retrouver toutes les informations relatives à l'emprunt obligataire sur les sites :  
[www.groupemonceaufleurs.com](http://www.groupemonceaufleurs.com) et [www.invest-groupemonceaufleurs.com](http://www.invest-groupemonceaufleurs.com)

## Contacts

---

**Monceau Fleurs**  
Direction Financière Groupe

**Eric Villedieu**  
Tél. : 01 56 43 72 72  
Contact-investisseurs@monceaufleurs.com

**Euroland Finance**  
Conseil de l'opération et Listing Sponsor

**Julia Temin**  
Tél. : 0 144 70 20 84  
jtemin@euroland-finance.com

**NewCap.**  
Agence de communication financière

**Simon Zaks / Nicolas Merigeau**  
Tél. : 01 44 71 94 94  
monceau@newcap.fr

## Groupe Monceau Fleurs en bref

---

***Un groupe référent***

Groupe Monceau Fleurs, qui développe les enseignes MONCEAU FLEURS, HAPPY et RAPID'FLORE, est le leader mondial du retail de la vente de fleurs avec, à ce jour, plus de 450 points de vente en France et à l'étranger (présence dans 9 pays). Animées par une forte culture de l'innovation, les enseignes du groupe cumulent plus de 10 millions de clients chaque année.

***La maîtrise de la chaîne d'offre***

Grâce à la force de ses enseignes et à la puissance de sa filière amont, qui lui permet de maîtriser la chaîne d'approvisionnements, le Groupe Monceau Fleurs est devenu un acteur incontournable sur un marché fortement atomisé.

***Une forte dynamique de croissance et un large potentiel de création de valeur***

Fort de ses succès en France et à l'étranger, le groupe a l'ambition de consolider son leadership mondial.

Groupe Monceau Fleurs est coté sur NYSE Alternext Paris (FR0010554113 – ALMFL) et met à la disposition du public l'ensemble de ses informations financières sur le site [www.groupemonceaufleurs.com](http://www.groupemonceaufleurs.com) rubriques FINANCES. Le Groupe vous offre la possibilité de recevoir l'ensemble des communiqués de presse régulièrement diffusés en vous inscrivant sur la liste de diffusion prévue à cet effet.